TOUTE MA COMMUNAUTÉ ENTRERA AU PARADIS SAUF CELUI QUI REFUSE

Publié par Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz. Publié dans Croyance Islamique



Toute ma communauté entrera au paradis sauf celui qui refuse
Cheikh Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 3min 46

Question :
D'après Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah (صلى الله عليه وسلم) a dit : « Toute ma communauté entrera au paradis sauf celui qui refuse. ». On a alors dit : « Mais qui pourrait refuser, ô Messager d'Allah ?! ». Il répondit : « Quiconque m'obéit entrera au paradis et quiconque me désobéit a certes refusé [d'y entrer]. ». Pouvez-vous nous expliquer ce hadith ainsi que son sens ? Qu'Allah vous rétribue par un bien.

Réponse :

Ce hadith est un hadith authentique rapporté par l'Imam Al Boukhary dans son recueil de hadiths authentiques. D'après Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah (صلى الله عليه وسلم) a dit : « **Toute ma communauté entrera au paradis sauf celui qui refuse.** ». On a alors dit : « Mais qui pourrait refuser, ô Messager d'Allah ?! ». Il répondit : « **Quiconque m'obéit entrera au paradis et quiconque me désobéit a certes refusé [d'y entrer].** ».

Son sens est que ceux de sa communauté qui lui obéissent et suivent sa voie entreront au paradis. Et ceux qui ne le suivent pas ont certes refusé. Quiconque suit le Messager (صلى الله عليه وسلم), unifie Allah, se tient droit sur la législation, accomplit les prières, s'acquitte de l'aumône, jeûne le mois de Ramadan, est bienfaisant envers ses parents et s'abstient des interdits d'Allah comme la fornication, la consommation de boissons enivrantes et autres, alors celui-ci entrera au paradis car il a suivit le Messager (صلى الله عليه وسلم).

Quant à celui qui refuse, il ne se soumet pas à législation d'Allah, cela veut dire qu'il a certes refusé. C'est-à-dire qu'il a renoncé à entrer au paradis par ses mauvaises œuvres. Ceci est le sens du hadith.

Il est donc obligatoire pour le musulman de se soumettre à la législation d'Allah et de suivre Muhammad (صلى الله عليه وسلم) et ce avec quoi il est venu. Il est vraiment le Messager d'Allah et c'est le dernier des Prophètes (عليه الصلاة والسلام). Allah a certes dit à son sujet :

قُلْ إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ اللَّهَ فَاتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ اللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ

« Dis : si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. » [ali 'Imran, 31]

Le suivi du Prophète (صلى الله عليه وسلم) est donc une des causes de l'amour, l'amour d'Allah pour le serviteur, une des causes du pardon et de l'entrée au paradis. Quant au fait de lui désobéir et de s'opposer à lui, alors ceci est une des causes de la colère d'Allah et de l'entrée en enfer. Quiconque fait cela a certes refusé. Quiconque renonce à l'obéissance au Messager (صلى الله عليه وسلم) a certes refusé.

Il est donc obligatoire pour tout musulman, plutôt même pour tous les habitants de la terre, hommes et femmes, jinns et humains, il est obligatoire pour eux tous de se soumettre à la législation du Prophète (صلى الله عليه وسلم), de le suivre, d'obéir à ses ordres et de délaisser ses interdits. Et ceci est une cause d'entrée au paradis. Allah (جل وعلا) a dit :

مَّن يُطِعِ الرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ اللَّهَ

« Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah. » [an-nissa, 80]

Et Il (سبحانه) a dit :

قُلْ أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ فَإِن تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا عَلَيْهِ مَا حُمِّلَ وَعَلَيْكُم مَّا حُمِّلْتُمْ وَإِن تُطِيعُوهُ تَهْتَدُوا وَمَا عَلَى الرَّسُولِ إِلَّا الْبَلَاغُ الْمُبِينُ

« Dis : Obéissez à Allah et obéissez au Messager. S'ils se détournent, il [le messager] n'est alors responsable que de ce dont il est chargé, et vous assumez ce dont vous êtes chargés. Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés. Et il n'incombe au messager que de transmettre explicitement [son message]. » [an-nour, 54]

Et Il (سبحانه) a dit :

قُلْ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنِّي رَسُولُ اللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا الَّذِي لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ يُحْيِي وَيُمِيتُ فَآمِنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ النَّبِيِّ الْأُمِّيِّ الَّذِي يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَكَلِمَاتِهِ وَاتَّبِعُوهُ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ

« Dis : ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son Messager, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés. » [al-a'raf, 158]

Et Il (سبحانه وتعالى) dit avant cela :

فَالَّذِينَ آمَنُوا بِهِ وَعَزَّرُوهُ وَنَصَرُوهُ وَاتَّبَعُوا النُّورَ الَّذِي أُنزِلَ مَعَهُ أُولَٰئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

« Ceux qui croiront en lui » C'est-à-dire en Muhammad (صلى الله عليه و سلم). « Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui, ceux-là seront les gagnants. » [al-a'raf, 157]

Et Allah (جل وعلا) dit dans Son Livre explicite :

وَمَا آتَاكُمُ الرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَانتَهُوا وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ

« Prenez ce que le Messager vous donne, et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en, et craignez Allah car Allah est dur en punition. » [al-hachr, 7]

Et les versets dans ce sens sont nombreux. Il est donc obligatoire pour tout doué de raison, et pour tout musulman, d'unifier Allah, de se conformer à l'Islam et de suivre le Messager (صلى الله عليه وسلم) en obéissant à ses ordres et en délaissant ses interdits. Ceci est la voie du paradis et son chemin et quiconque renonce à cela a certes refusé. Nous demandons à Allah de nous accorder le salut.

[Fin de la réponse de Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : binbaz.org.sa/noor/3194